
Renvoi au comité des finances du don du citoyen Petit, sergent-major, qui offre à la patrie la somme de trois mois de solde de sergent et de la gratification due aux prisonniers de guerre, lors de la séance du 17 messidor an II (5 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des finances du don du citoyen Petit, sergent-major, qui offre à la patrie la somme de trois mois de solde de sergent et de la gratification due aux prisonniers de guerre, lors de la séance du 17 messidor an II (5 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 403;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25828_t1_0403_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

21

Le citoyen Petit, sergent-major, commandant à Ancenis le détachement de la réserve du 1^{er} b^{on} de Tours, annonce à la Convention nationale qu'il fait don à la patrie de la somme de 135 liv. qui lui est due pour trois mois de solde de sergent dont il n'a point été payé, pendant le blocus de Condé où il s'est trouvé enveloppé avec le corps des chasseurs dans lequel il servait alors. Il fait aussi don de la gratification que la loi lui accorde comme prisonnier de guerre.

Mention honorable du don, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

22

Le général commandant la 3^e division de l'armée des Alpes, envoie à la Convention nationale une somme de 4,059 liv. 10 sols, provenant des dons patriotiques faits par le bataillon de la Montagne, et destiné à la fabrication des armes qui doivent achever de terrasser les ennemis de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin. (2).

[Au quartier g^{al} à Montmole, ci-dev^t Bonneville, 29 prair II. Au présid. de la Conv.] (3).

Le Bataillon de la Montagne, vient de me faire passer, citoyen président, une somme de 4 059 liv. 10 s. don patriotique qu'il me charge de présenter à la Convention; le nom qu'il porte, son amour pour le service, l'envie qu'il a de contribuer à l'anéantissement des tyrans coalisés, me sont un sur garant de la sincérité de leur offrande. Je m'empresse donc de te la faire tenir et de te faire part de leur vœux, qui seraient de voir cette somme employée à la fabrication des armes qui doivent achever de pulvériser tous les monstres ennemis de la liberté du peuple.

Je finis en rendant justice à la discipline de ce bataillon, à son exactitude pour le service et à son instruction militaire. Vive la République, vive la Montagne. Salut union et fraternité.

Périssent les traîtres et les tyrans.

POUGET

[Salanche, 29 prair II. Le chef de b^{on} de la Montagne, au présid. de la Conv.]

Le Bataillon de la Montagne du district de Belley Département de l'Ain, actuellement sur la frontière n'a pas encore été assez heureux de mesurer ces

(1) P.V., XLI, 35. Bⁿ, 22 mess. (suppl^t); Mon., XXI, 146; J. Univ., n° 1687.

(2) P.V., XLI, 36. Bⁿ, 22 mess (suppl^t); Mon. XXI, 146 et 147; J. Univ. n° 1687; mentionné par J. Fr., n° 649; J. Sablier, n° 1419.

(3) C 308, pl. 1191, p. 16 et 17.

forces et son courage contre les satellites du chef des marmotes, à l'exception de sa compagnie des grenadiers qui a déjà eu l'avantage de se montrer digne du nom glorieux qu'elle porte.

Ce bataillon par mon organe, président, vous offre un foible don patriotique de la somme de 4 059 liv. 10 s. désirant qu'elle soit employée à la fabrication des armes qui doivent achever de pulvériser les monstres coalisés, avec invitation qu'il vous fait de rester fermes à ce poste que vous occupez avec tant de succès et de gloire. Pour lui il vous renouvelle le serment qu'il a fait à l'époque de son départ de ne rentrer dans ses foyers que lorsque vous aurez décrété que la République jouit paisiblement de tous ses droits et qu'elle n'a plus d'ennemis à combattre.

Jusqu'à cette époque les armes à la main et en chargeant l'ennemi il ne cessera de chanter vive la République, vive la Montagne. Salut, union, fraternité et reconnaissance à nos illustres montagnards »

VINCENT

23

La commission des revenus nationaux écrit à la Convention nationale qu'elle a reçu, dans le cours de la 3^e décade de prairial, les notes sommaires des adjudications d'immeubles confisqués, prononcées dans 196 districts; ces adjudications ont produit 33,871,933 liv., sur l'estimation de 14,717,480 liv., et donnent un excédant de 19,154,453 liv. sur les estimations. Le résultat de l'état joint et ceux précédemment remis sous les yeux de la Convention nationale, présentent environ 87,000 articles d'adjudications prononcées dans 475 districts, situés dans l'étendue de 85 départemens, lesquelles adjudications se sont élevées à 460,483,353 liv., et ont excédé de 241,824,759 liv. le montant des estimations. Les seules ventes dont les notes sont parvenues dans le cours du mois prairial, s'élèvent à environ 17,000 articles, et ont produit plus de 97 millions, avec un bénéfice de 53 millions sur les estimations.

Insertion au bulletin; renvoi au comité des domaines nationaux (1).

24

Les citoyens composant le conseil-général de la commune de Port-Peletier, ci-devant Saint Valery, département de la Seine-Inférieure, écrivent à la Convention nationale que la compagnie des volontaires du 6^e bataillon de la Manche, commandée par le républicain Barré, joint aux preuves de valeur l'exemple touchant

(1) P.V., XLI, 36. Bⁿ, 21 mess. (1^{er} suppl^t); Mon., XXI, 142; J. Univ., n° 1687; Rép., n° 201; Débats, n° 659; J. Lois, n° 654. Mentionné par J. Fr., n° 650; Audit. nat., n° 651 et 653; M.U., XLI, 277; Ann. R.F., n° 219; J. Paris, n° 552.